

feesp.  | SECTEUR
SCOLAIRE

Conditions de renouvellement au 1^{er} janvier 2026

Octobre – Novembre 2025

Table des matières

- ❖ Analyse du renouvellement
- ❖ Assurance maladie
- ❖ Assurance soins dentaires
- ❖ Assurance vie
- ❖ Assurance salaire de longue durée
- ❖ Tarification 2026
- ❖ Propositions

Analyse du renouvellement



Situation financière du régime d'assurance

Rapport financier

- ❖ La situation financière d'un régime d'assurance collective a un impact sur les conditions de renouvellement
- ❖ Au 31 décembre 2020, le fonds de stabilisation était d'environ 5,8 M\$
- ❖ Chacune des années financières de 2021 à 2024 ont généré des déficits d'importance
- ❖ Au 31 décembre 2024, le fonds de stabilisation est inférieur à 500 000 \$
- ❖ Le faible niveau de capitalisation du fonds de stabilisation engendre une hausse des primes de 1 %

Proposition initiale de l'assureur

Ajustements de tarification demandés au 1^{er} janvier 2026

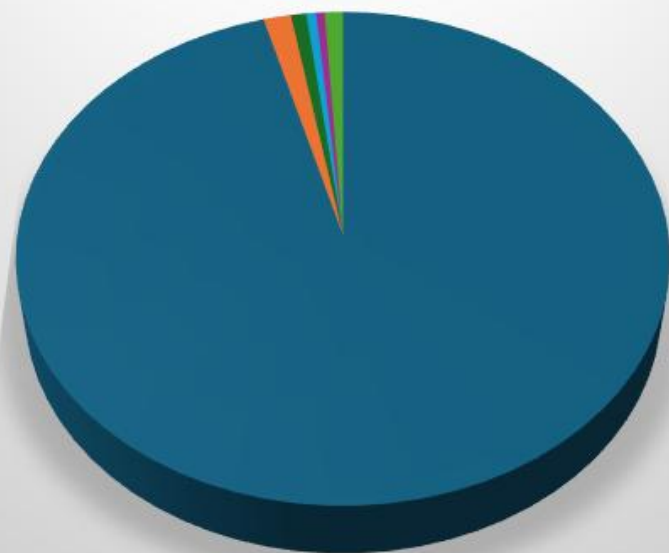
- ❖ Régime d'assurance maladie de base
 - ❖ Augmentation de la tarification de **15,5 %**
- ❖ Régime d'assurance maladie complémentaire
 - ❖ Augmentation de la tarification de **14,7 %**
- ❖ Régime d'assurance soins dentaires
 - ❖ Augmentation de la tarification de **3,0 %**
- ❖ Régime d'assurance vie
 - ❖ **Maintien** de la tarification pour l'ensemble des garanties
- ❖ Régime d'assurance salaire de longue durée
 - ❖ **Maintien** de la tarification

Assurance maladie

Expérience du régime

Soins communs | Maladie 1 et 2

Distribution des réclamations



Médicaments

Appareil d'assistance respiratoire

Appareils orthopédiques et orthèses

Assurance voyage avec assistance

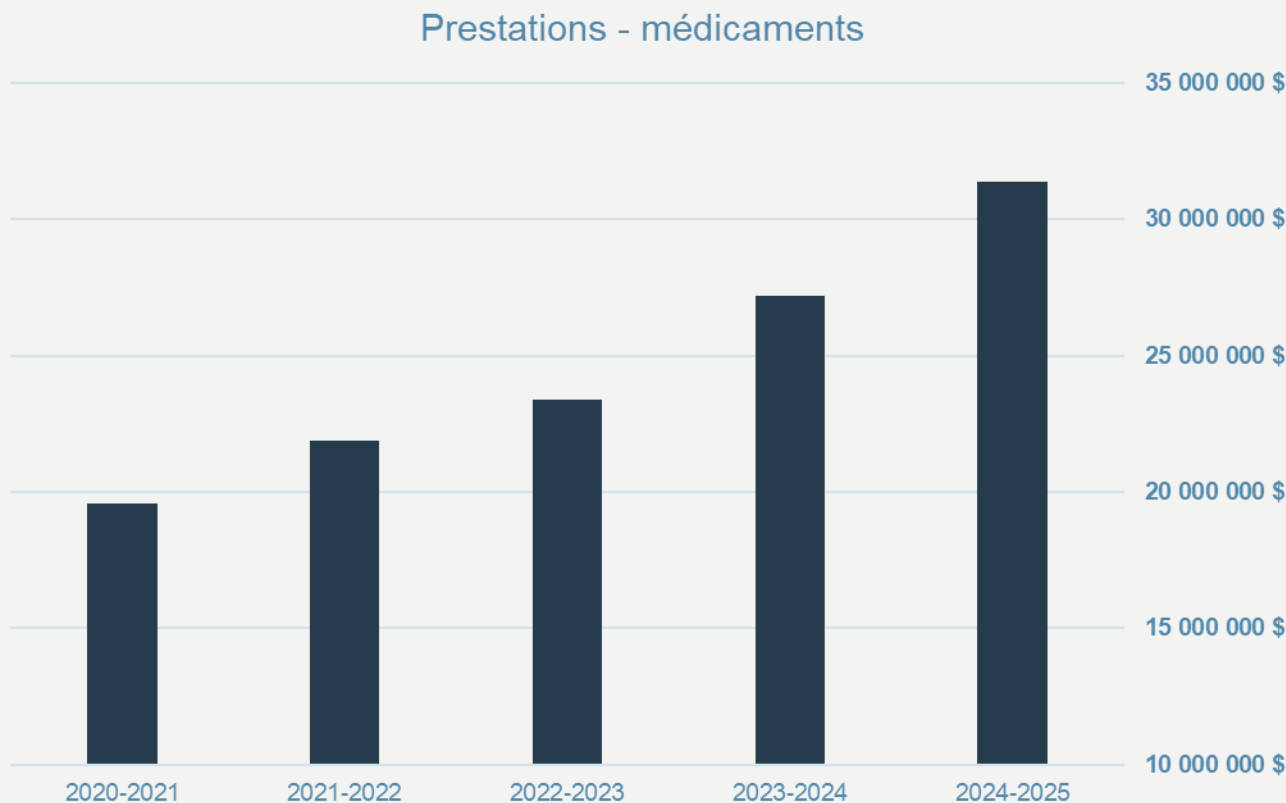
Analyses de laboratoire

Autre

Expérience du régime

Historique de l'augmentation des coûts pour des médicaments

- ❖ Du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021:
 - ❖ Réclamation totale médicaments: 19,6 M\$
 - ❖ Pour une réclamation moyenne par certificat de 1 435 \$
- ❖ Du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025:
 - ❖ Réclamation totale médicaments: 31,4 M\$
 - ❖ Pour une réclamation moyenne par certificat de 2 009 \$



Tarification de l'assurance maladie de base

Résultat de la négociation

- ❖ Variation de la tarification:
 - ❖ Une hausse de tarification de 14,5 % au lieu du 15,5 % proposé par l'assureur a été convenue
 - ❖ Prudence qui reflète l'importance de cesser d'engendrer des déficits d'importance

Assurance maladie de base - Analyse Beneva		1 ^{er} juin 2024 au 31 mai 2025
Primes payables	34 810 110 \$	
Primes ajustées		36 743 075 \$
Frais de mise en commun		2,70%
Primes participantes		35 751 012 \$
Réclamations payées		33 158 643 \$
Économie dû à l'entente pharmaceutique		(453 116) \$
Ajustement grands réclamants		(738 175) \$
Variation des réserves		58 129 \$
Prestations engagées		32 025 481 \$
Ratio de perte encouru		89,58%
Facteur annuel d'inflation et de détérioration		10,1%
Ratio de perte avec frais et inflation		115,5%
Ajustement demandé par l'assureur		15,5%
Ajustement négocié		14,5%

Tarification de l'assurance maladie complémentaire

Résultat de la négociation

- ❖ Variation de la tarification:
 - ❖ Marge importante dans les hypothèses de projection utilisées par l'assureur
 - ❖ Une hausse de tarification de 7,5 % au lieu du 14,7 % proposée par l'assureur a été convenue

Assurance maladie complémentaire - Analyse Beneva		1 ^{er} juin 2024 au 31 mai 2025
Primes payables	2 072 262 \$	
Primes ajustées		2 048 380 \$
Réclamations payées		1 863 291 \$
Variation des réserves		10 732 \$
Prestations engagées		1 874 023 \$
Ratio de perte encouru		91,49%
Facteur annuel d'inflation et de détérioration		8,2%
Ratio de perte avec frais et inflation		114,7%
Ajustement demandé par l'assureur		14,7%
Ajustement négocié		7,5%

Taux de prime payés

Congés de prime

- ❖ Congé de prime actuel de 2,5 M\$ en assurance maladie de base
- ❖ Contribution gouvernementale additionnelle:
 - ❖ Dernière négociation de convention collective
 - ❖ 2,6 M\$ reçu annuellement pour financer l'assurance
 - ❖ Fonds en réserve 8 M\$
- ❖ Congés de prime pour 2026:
 - ❖ 4,5 M\$ en assurance maladie de base
 - ❖ 176 000 \$ en assurance maladie complémentaire

Taux de prime payés (par période de paie de 14 jours)

		2025				2026				
		Taux contractuels	Parts employeurs	Congé de prime	Taux payés par l'assuré	Taux contractuels	Parts employeurs	Congé de prime	Taux payés par l'assuré	Impact sur la paie (avec taxe)
Maladie 1	Individuel	56,60 \$	14,12 \$	3,61 \$	38,87 \$	64,81 \$	14,12 \$	6,09 \$	44,60 \$	6,25 \$
	Monoparental	79,24 \$	32,41 \$	5,05 \$	41,78 \$	90,73 \$	32,41 \$	8,53 \$	49,79 \$	8,73 \$
	Familial	127,35 \$	32,41 \$	8,12 \$	86,82 \$	145,82 \$	32,41 \$	13,71 \$	99,70 \$	14,04 \$
Maladie 2	Individuel	77,24 \$	14,12 \$	4,92 \$	58,20 \$	88,43 \$	14,12 \$	8,31 \$	66,00 \$	8,50 \$
	Monoparental	108,13 \$	32,41 \$	6,89 \$	68,83 \$	123,80 \$	32,41 \$	11,64 \$	79,75 \$	11,90 \$
	Familial	173,78 \$	32,41 \$	11,07 \$	130,30 \$	198,98 \$	32,41 \$	18,71 \$	147,86 \$	19,14 \$
Option 1	Individuel	5,27 \$	- \$	- \$	5,27 \$	5,67 \$	- \$	0,40 \$	5,27 \$	- \$
	Monoparental	7,02 \$	- \$	- \$	7,02 \$	7,55 \$	- \$	0,53 \$	7,02 \$	- \$
	Familial	11,87 \$	- \$	- \$	11,87 \$	12,76 \$	- \$	0,89 \$	11,87 \$	- \$
Option 2	Individuel	16,97 \$	- \$	- \$	16,97 \$	18,24 \$	- \$	1,27 \$	16,97 \$	- \$
	Monoparental	22,57 \$	- \$	- \$	22,57 \$	24,26 \$	- \$	1,69 \$	22,57 \$	- \$
	Familial	38,18 \$	- \$	- \$	38,18 \$	41,04 \$	- \$	2,86 \$	38,18 \$	- \$

Demandes d'évaluation de modification au régime

Demandes refusées par l'assureur

Modifications	Commentaires
Retrait de la clause 1.9 de la brochure en lien avec l'exonération des primes	Cette clause visant la description de l'exonération des primes et permettant d'indiquer le moment où l'exonération prend fin, l'assureur n'est pas disposé à la retirer.

Demandes d'évaluation de modification au régime

Demandes non retenues par le conseil du secteur soutien scolaire

Modifications	Impact sur le taux de prime contractuel
Ajout du statut couple ⁽¹⁾	Augmentation des taux de prime de 1,1 % (Nécessite un re balancement des primes)
Ajout de la couverture en lien avec les vaccins incluant Shingrix et ceux pour les enfants ⁽²⁾	Augmentation des taux de prime de Maladie 1 et 2 de 1,25 %
Augmentation du remboursement pour les frais de physiothérapie passant de 50 % à 80 %.	Augmentation des taux de prime de Maladie 2 de 0,5 %
Ajout de la couverture pour les frais d'orthophonie dans le régime Maladie 2 ⁽³⁾	Augmentation des taux de prime de Option 2 de 0,9 %
Ajout de la chambre d'hôpital en occupation simple incluse dans le régime Maladie 2	Augmentation des taux de prime de Maladie 1 et 2 de 1,25 %

(1) Les taux de prime du statut de protection « couple » représenteraient le double de ceux des « Individuels ». Cette modification engendre une augmentation des taux de prime de l'ensemble des autres statuts.

(2) Les vaccins seraient couverts à 80 % jusqu'à un maximum annuel de 1 000 \$ via les régimes Maladie 1 et Maladie 2.

(3) L'orthophoniste serait ajouté à l'Option 2 du régime d'assurance maladie complémentaire et serait inclus dans le maximum combiné de 1 000 \$.

Assurance soins dentaires



Tarification de l'assurance soins dentaires

Résultat de la négociation

- ❖ Variation de la tarification:
 - ❖ Un maintien de tarification au lieu de la hausse de 3,0 % proposée par l'assureur a été convenu

Assurance soins dentaires - Analyse Beneva		1 ^{er} juin 2024 au 31 mai 2025
Primes payables		3 625 462 \$
Primes ajustées		3 765 683 \$
Réclamations payées		3 047 608 \$
Variation des réserves		6 721 \$
Prestations engagées		3 054 329 \$
Ratio de perte encouru		81,11%
Facteur annuel d'inflation et de détérioration		9,0%
Ratio de perte avec frais et inflation		103,0%
Ajustement demandé par l'assureur		3,0%
Ajustement négocié		0,0%

Mises à jour du déploiement du Régime Canadien de soins dentaires

Personnes admissibles*

- ❖ Tous les groupes d'âge
- ❖ Sujet à un **revenu familial brut** (avec quelques ajustements) de 90 000 \$ et moins
- ❖ Couverture à 100 % pour les revenus de 70 000 \$ et moins,
- ❖ Couverture à 60 % pour les revenus familiaux entre 70 000 \$ et 80 000 \$
- ❖ Couverture à 40 % pour les revenus familiaux entre 80 000 \$ et 90 000 \$

* Renouvellement annuel de l'adhésion requis

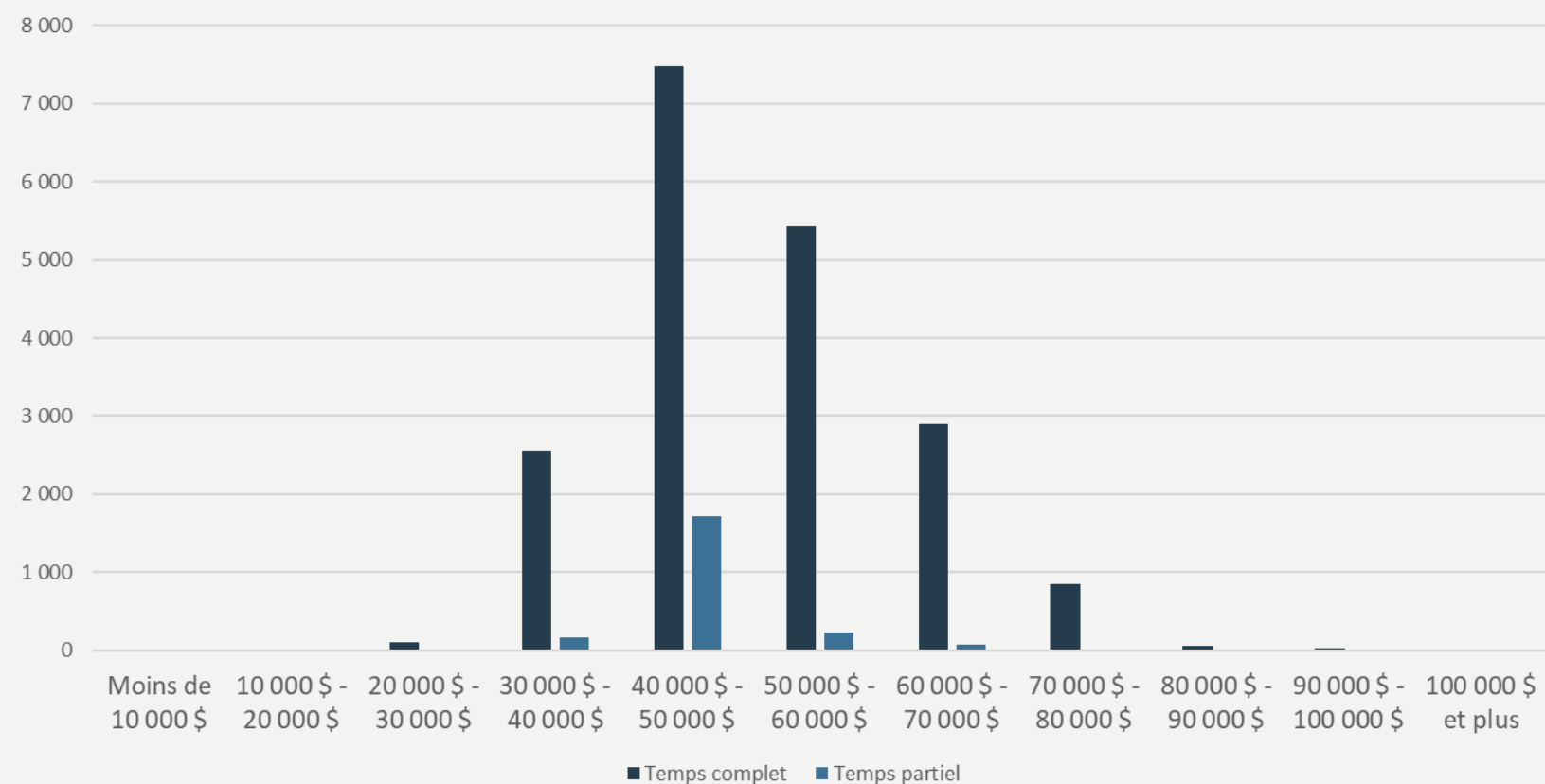
Actuellement, le régime Canadien fonctionne très bien

Transmission des réclamations

- ❖ + 5,2 millions de personnes acceptées au RCSD
- ❖ + 2 millions de personnes ayant reçu des soins pour l'année 2024-2025

Régime plus généreux que le régime actuel de soins dentaires prévu à l'assurance collective

Répartition des salaires de base par statut pour le secteur



Population en date de mai 2024

Constats sur les données du salaire de base

En date de mai 2024,

- ✦ 95% des membres du secteur ayant un poste à temps plein ont un salaire de base inférieur à 70 000 \$
- ✦ Pour les salariées à temps partiel, il s'agit de 99%

La majorité des membres, s'ils sont considérés célibataires ou monoparentaux aux fins d'impôt, auraient accès au RCSD

Constats sur les données de participation

En date de mai 2024,

- ❖ Le taux de participation au régime de soins dentaires de l'assurance collective était de 20%

Sur les 80 % des membres qui ne participent pas à l'assurance soins dentaires, ceux dont le revenu familial est inférieur à 90 000 \$ auront dorénavant droit à des remboursements de soins dentaires. Actuellement, ces personnes paient l'entièreté de ces soins.

Pour les plus bas revenus familiaux, c'est une façon de réduire leurs dépenses annuelles sans avoir à payer de prime additionnelle.

Comparaison des couvertures

	Régime actuel de soins dentaires	Régime canadien de soins dentaires (RCSD) (90 000 \$ / 80 000 \$ / 70 000 \$)
Diagnostic et prévention (examen, radiographie, détartrage, application de fluorure, etc.)	80 %	40% / 60 % / 100% selon le revenu
Restauration mineure et services généraux (traitements parodontaux, anesthésie, etc.)		
Endodontie (obturation, traitement de canal, etc.)	60 %	
Prothèses amovibles		
Services majeurs (pivots, extraction, etc.)	50%	
Prothèses fixes (couronnes)		
Orthodontie	Non couvert	À venir, seulement en cas de besoin médical (critères stricts)
Maximum annuel de remboursement	1 000 \$ par personne assurée	Aucun, sauf orthodontie (maximum inconnu)
Fréquence examen	Aux 9 mois	Aux 12 mois
Guide des tarifs	Guide provincial de l'année courante	Guide RCSD

Exemple 1 – Membre avec protection individuelle (faible réclamant)

- ❖ Assuré individuel:
 - ❖ Différents soins dentaires requis
 - ❖ Dentiste facturant le maximum selon le guide des tarifs de l'ACDQ 2025
- ❖ RCSD: admissibilité au remboursement total

	Régime actuel		Régime canadien	
	Payé par le membre	Payé par le régime	Payé par le membre	Payé par le régime
Prime d'assurance	495,38 \$	- \$	- \$	- \$
Examen périodique	22,80 \$	91,20 \$	25,57 \$	88,43 \$
Polissage	15,60 \$	62,40 \$	0,72 \$	77,28 \$
Détartrage	24,20 \$	96,80 \$	5,00 \$	116,00 \$
Total	557,98 \$	250,40 \$	31,29 \$	281,71 \$

Exemple 2 – Membre avec protection individuelle (haut réclamant)

❖ RCSD: admissibilité au remboursement total

	Régime actuel		Régime canadien	
	Payé par le membre	Payé par le régime	Payé par le membre	Payé par le régime
Prime d'assurance	495,38 \$	- \$	- \$	- \$
Examen périodique	22,80 \$	91,20 \$	25,57 \$	88,43 \$
Polissage	15,60 \$	62,40 \$	0,72 \$	77,28 \$
Détartrage	24,20 \$	96,80 \$	5,00 \$	116,00 \$
Couronne porcelaine	610,00 \$	610,00 \$	268,33 \$	951,67 \$
Traitement de canal (1 dent)*	584,40 \$	139,60 \$	159,30 \$	564,70 \$
Restauration composite*	296,00 \$	- \$	65,74 \$	230,26 \$
Total	2 048,38 \$	1 000,00 \$	524,66 \$	2 028,34 \$

*Maximum de 1 000 \$ atteint, l'excédent est payé par le membre

Exemple 3 – Membre avec protection familiale (faible réclamant)

- ❖ Assuré avec une protection familiale:
 - ❖ Soins dentaires variés requis
 - ❖ Dentiste facturant le maximum selon le guide des tarifs de l'ACDQ 2025
- ❖ RCSD: non admissible

	Régime actuel		Régime canadien (non admissible)	
	Payé par le membre	Payé par le régime	Payé par le membre	Payé par le régime
Prime d'assurance	1 327,16 \$	- \$	- \$	- \$
Examen périodique (x 4)	91,20 \$	364,80 \$	456,00 \$	- \$
Polissage (x 4)	62,40 \$	249,60 \$	312,00 \$	- \$
Détartrage (x 4)	96,80 \$	387,20 \$	484,00 \$	- \$
Restauration composite	59,20 \$	236,80 \$	296,00 \$	- \$
Total	1 636,76 \$	1 238,40 \$	1 548,00 \$	- \$

Exemple 4 – Membre avec protection familiale (haut réclamant)

❖ RCSD: non admissible

	Régime actuel		Régime canadien (non admissible)	
	Payé par le membre	Payé par le régime	Payé par le membre	Payé par le régime
Prime d'assurance	1 327,16 \$	- \$	- \$	- \$
Examen périodique (x 4)	91,20 \$	364,80 \$	456,00 \$	- \$
Polissage (x 4)	62,40 \$	249,60 \$	312,00 \$	- \$
Détartrage (x 4)	96,80 \$	387,20 \$	484,00 \$	- \$
Couronne porcelaine	610,00 \$	610,00 \$	1 220,00 \$	- \$
Traitement de canal (1 dent)	289,60 \$	434,40 \$	724,00 \$	- \$
Restauration composite	59,20 \$	236,80 \$	296,00 \$	- \$
Total	2 536,36 \$	2 282,80 \$	3 492,00 \$	- \$

Comparaison des réclamations et des primes sur trois ans

- ❖ Beaucoup de participants paient plus que ce qu'ils réclament, lorsque l'on considère la prime annuelle
- ❖ Seulement 18 % à 25 % des certificats ont obtenu un remboursement supérieur à la prime payée

Même si certains participants perdront leur couverture de soins dentaires, les analyses démontrent que peu d'entre eux subiront une perte financière

Conclusion

- ❖ Le revenu familial détermine l'admissibilité au régime canadien de soins dentaires
- ❖ La participation dans le régime actuel est très faible. Seulement 20% des membres participaient au régime de soins dentaires en mai 2024
- ❖ Peu de membres ont un remboursement plus élevé que la prime payée sur une période de 3 ans
- ❖ Une grande proportion des membres du secteur pourrait bénéficier d'une protection avantageuse via le régime fédéral et réduire leurs dépenses soit en :
 - ❖ Ayant un remboursement plus important qu'avant
 - ❖ Ne versant plus de prime annuelle
 - ❖ Ayant un remboursement pour des soins qu'ils paient actuellement de leur poche

Décision du conseil du secteur soutien scolaire

**La protection pour les soins dentaires ne sera plus offerte
par le régime collectif d'assurance**

Assurance vie



Tarification de l'assurance vie

Résultat de la négociation

- ❖ Expérience analysée:
 - ❖ L'expérience réelle du groupe, pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2024, a été analysée pour l'assurance vie de base de l'adhérent, l'assurance vie additionnelle de l'adhérent et l'assurance vie de base des retraités
 - ❖ Les analyses de l'assureur ont été validées et jugées conformes
- ❖ Proposition de l'assureur:
 - ❖ Maintien de la tarification pour l'ensemble des garanties d'assurance vie
- ❖ Variation de la tarification:
 - ❖ Acceptation du maintien de la tarification

Assurance salaire de longue durée.



Tarification de l'assurance salaire de longue durée

Résultat de la négociation

- ❖ Expérience analysée:
 - ❖ L'expérience réelle du groupe pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022, a été analysée
 - ❖ En raison du 2 ans de continuation de salaire prévu à la convention collective en cas d'invalidité, la période analysée présente les 5 années d'expérience les plus récentes
 - ❖ L'analyse de l'assureur a été validée
 - ❖ Certaines marges incluses dans l'analyse de l'assureur ont été retirées lors de la négociation
- ❖ Proposition de l'assureur:
 - ❖ Maintien de la tarification
- ❖ Variation de la tarification négociée sans aucune modification au régime:
 - ❖ Réduction de 15 % de la tarification

Analyse du régime d'assurance salaire de longue durée

- ❖ Le comité a analysé cette protection
 - ❖ Participation des membres à cette couverture
 - ❖ Niveau de la rente lors de l'invalidité
 - ❖ Coût de la protection
- ❖ Conclusion de cette analyse
 - ❖ Problématique importante d'accès à cette protection
 - ❖ Niveau de la rente adéquat en début d'invalidité, mais la protection s'atténue au fil des années



Couverture facultative

- ❖ Adhésion à la protection lors de l'embauche
 - ❖ Pour profiter de cette assurance, les membres doivent en faire la demande lors de leur adhésion au régime. Or, les informations concernant l'adhésion et les conséquences liées à la non-adhésion sont difficilement accessibles
 - ❖ Des preuves d'assurabilité sont demandées pour une adhésion ultérieure à la date d'embauche
 - ❖ De nombreux membres ne satisfont plus aux critères d'adhésion
- ❖ Le comité a instauré une adhésion automatique avec droit de refus en 2024
 - ❖ Hausse importante du pourcentage de participation
 - ❖ Maintient d'un nombre important de membres qui ne sont pas couverts
- ❖ Importance pour tous d'avoir un régime d'assurance salaire adéquat
 - ❖ L'assurance salaire de longue durée est la couverture la plus importante d'un régime d'assurance collective
 - ❖ Après les 2 ans de continuation de salaire, faute de couverture, des membres invalides se retrouvent sans autres options que ce qui est prévu par les programmes gouvernementaux, tels que l'aide sociale
 - ❖ Pas que théorique, il s'agit d'une situation très difficile vécue par des membres

Modification de l'admissibilité

- ❖ Analyse par le comité de toutes les pistes permettant l'adhésion des membres qui ne sont pas actuellement couverts
- ❖ Solution retenue par le comité et acceptée par l'assureur

Rendre la **couverture obligatoire** pour tous

Réduction de 5 % de la tarification si tout le groupe est désormais couvert

Bonification de la clause d'indexation de la rente

❖ Clause actuelle

- ❖ Indexation selon l'indice RRQ réduit de 3 %, maximum 5 %
- ❖ Au cours des 20 dernières années, l'indice RRQ a été supérieur à 3 %, uniquement en 2023 et en 2024

❖ Appauvrissement progressif

- ❖ Augmentation du coût de la vie
- ❖ Stagnation des revenus

❖ Solution retenue par le comité et acceptée par l'assureur

L'ajout d'une indexation à la rente selon l'indice d'augmentation des rentes du RRQ, maximum 3 %

Modifications proposées

Tarification

	2025	2026	
		Régime actuel <u>facultatif</u>	Régime <u>obligatoire</u> avec <u>indexation bonifiée</u>
Taux de prime en % du salaire	1,089%	0,926%	1,035%
Variation de la tarification en %		-15%	-5%
Exemple 1: Salaire annuel de 50 000 \$ et participe actuellement au régime d'assurance salaire de longue durée			
Coût de l'assurance salaire			
Par paie:	22,83 \$	19,41 \$	21,70 \$
Annuel:	594 \$	505 \$	564 \$
Impact sur la paie			
Par paie:		(3,42 \$)	(1,13 \$)
Annuel:		(89 \$)	(29 \$)
Exemple 2: Salaire annuel de 50 000 \$ et <u>ne</u> participe <u>pas</u> actuellement au régime d'assurance salaire de longue durée			
Coût de l'assurance salaire			
Par paie:	0,00 \$	0,00 \$	21,70 \$
Annuel:	0 \$	0 \$	564 \$
Impact sur la paie			
Par paie:		0,00 \$	21,70 \$
Annuel:		0 \$	564 \$

Note: Les montants présentés dans le tableau ci-dessus incluent la taxe de vente de 9 %.

Décision du conseil du secteur soutien scolaire

Le régime d'assurance invalidité de longue durée sera modifié pour :

- Rendre l'adhésion obligatoire pour tous**
- Indexer les prestations selon le taux d'augmentation des rentes du RRQ jusqu'à un maximum de 3 %**

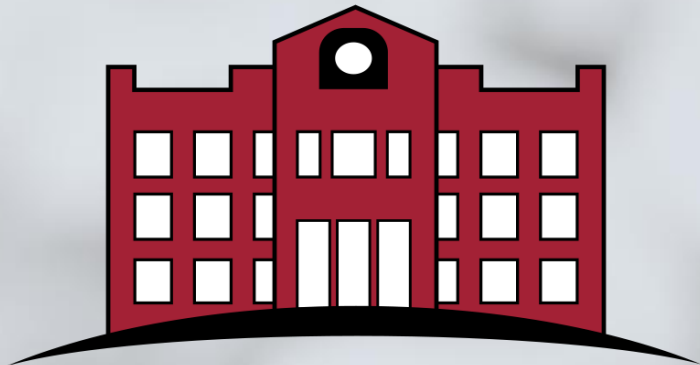
Tarification 2026



Taux de prime contractuels (par période de paie de 14 jours)

	2025			2026		
	Individuel	Monoparental	Familial	Individuel	Monoparental	Familial
Assurance maladie de base						
Maladie 1	56,60 \$	79,24 \$	127,35 \$	64,81 \$	90,73 \$	145,82 \$
Maladie 2	77,24 \$	108,13 \$	173,78 \$	88,43 \$	123,80 \$	198,98 \$
Assurance maladie complémentaire						
Option 1	5,27 \$	7,02 \$	11,87 \$	5,67 \$	7,55 \$	12,76 \$
Option 2	16,97 \$	22,57 \$	38,18 \$	18,24 \$	24,26 \$	41,04 \$
Assurance soins dentaires	17,48 \$	24,82 \$	46,83 \$	17,48 \$	24,82 \$	46,83 \$
Assurance vie						
Vie de base (par 1 000 \$ de protection)	0,096 \$ / 1 000 \$			0,096 \$ / 1 000 \$		
Vie additionnelle de la personne adhérente	Taux par âge, sexe, tabac			Taux par âge, sexe, tabac		
Vie additionnelle de la personne conjointe	Taux par âge, sexe, tabac			Taux par âge, sexe, tabac		
MMA (par 1 000 \$ de protection)	0,013 \$ / 1 000 \$			0,013 \$ / 1 000 \$		
Vie PAC	s.o.	0,14 \$	0,42 \$	s.o.	0,14 \$	0,42 \$
Assurance salaire de longue durée						
Régime actuel facultatif		1,089%			0,926%	
Régime obligatoire avec indexation bonifiée		s.o.			1,035%	

Note: Excluant la taxe de vente de 9 %



feesp.  | SECTEUR
SCOLAIRE

Questions?



feesp.  | SECTEUR

SCOLAIRE

Propositions

Résumé des conditions de renouvellement

- Augmentation de la tarification de 14,5 % pour la protection maladie de base
- Augmentation de la tarification de 7,5 % pour la protection maladie complémentaire
- Aucun ajout dans les protections du régime d'assurance maladie
- Retrait de la protection de soins dentaires à compter du 1^{er} janvier 2026
- Maintien de la tarification pour toutes les protections d'assurance vie
- Adhésion obligatoire à la protection d'assurance salaire de longue durée pour tous les membres éligibles aux assurances collectives à compter du 1^{er} janvier 2026
- Bonification de l'indexation (RRQ max 3%) à la prestation d'assurance salaire de longue durée
- Réduction de la tarification de 5 % pour la protection d'assurance salaire telle que modifiée

Il est recommandé par l'assemblée du secteur

Adoption des conditions de renouvellement 2026 de l'assurance collective, telles que présentées